



## EN BREF

## TRIBUNAL FÉDÉRAL

## Daniel Conus sera défendu malgré lui

Daniel Conus persiste et signe: alors qu'il doit être assisté d'un défenseur pour recourir au Tribunal cantonal (TC) contre sa dernière condamnation à huit mois de prison, il refuse d'en choisir un. Et comme aucune désignation d'avocat d'office venant de la Justice fribourgeoise ne lui agré, tous les juristes du canton participant à un complot judiciaire plénière dirigé contre lui, il a recouru au Tribunal fédéral contre la désignation d'un avocat par le TC. Les juges de Mon-Repos persistent et signent aussi: pour la énième fois, ils déclarent irrecevable le recours de l'activiste et confirment l'avocat désigné par le Tribunal cantonal. On lui souhaite déjà bien du plaisir. AR

## LE GLÈBE

Pas d'élu au 1<sup>er</sup> tour

Les citoyens du Glèbe retourneront aux urnes, le 8 juin, pour compléter leur Conseil communal après la démission de Claude Chassot. Personne, dimanche, n'a en effet atteint la majorité absolue. Aucune liste n'ayant été déposée, tout citoyen était candidat. Ainsi, pas moins de 40 personnes ont récolté des voix. Neuf d'entre elles sont qualifiées pour le second tour, qui se jouera à la majorité relative: Stiobban Godel (151 voix), Georges Python (70), François Ullrich (56), David Chambettaz (31), Simone Macheret (15), Gérard Barras (7), Roland Carrel (4), Jean-Daniel Rolle (4), Philippe Berset (3). PP

## MÉMENTO

> **SOIRÉE D'INFORMATION** Composée de professionnels confirmés, l'association Lignes de Vie accompagne les jeunes du passage entre l'école et la formation professionnelle. Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Grange-neuve, 19h30.

> **PRIÈRES** St-Justin: 7h messe. St-Nicolas: 8h laudes, 18h vêpres, 18h15 messe. St-Maurice (chap. St-Beat): 8h messe. St-Hyacinthe: 6h50 messe et laudes, 12h25 office du milieu du jour, 18h30 méditation 19h vêpres. St-Pierre (chap. St-Joseph): 8h30 messe. Christ-Roi: (chap.) 8h messe. Chapelle de l'Université: 12h10 messe. Providence: 17h messe ou communion. Centre Ste-Ursule: 12h15 messe, 14-18h rencontre avec un prêtre, sans rdv (contact en dehors de ces heures au 026 347 14 00). Ingenbohl: 8h15 messe. Notre-Dame: 9h, 18h30 messes.

> **CAFÉ MAMANS-ENFANTS** Espacefemmes, rue Hans-Fries 2, mercredi 9-11h. Education familiale, 026 321 48 70.

> **LA GODASSE AGILE** Randonnée Charmey-Gruyères au départ de la gare routière de Fribourg, jeudi à 8h38. Ins. aujourd'hui: 026 401 17 84.

# Ce village qui aime tant le Jura

**VUISTERNENS-EN-OGOZ** • La commune a remporté le concours «Mon village aime le Jura» organisé par Jura Tourisme, qui lui a remis son prix hier, au pied du Gibloux.



Pascale Devincenti et Cinza Elia (au premier plan) ont reçu le prix de Toinette Wisard et Guillaume Lachat (au deuxième plan). ALAIN WICHT

## ANAI'S GRANDJEAN

Ils sont venus exprès de Saignelégier. Toinette Wisard et Guillaume Lachat, de Jura Tourisme, se sont rendus, hier, à Vuisternens-en-Ogoz pour remettre le prix du concours «Mon village aime le Jura» aux représentants de la commune sarinoise. Ce prix atteste que 50 ressortissants du village fribourgeois iront passer un week-end de juin dans les Franches-Montagnes. Ils y découvriront la région au travers d'activités originales. Le village fribourgeois a largement gagné le concours avec 170 habitants inscrits. Il est arrivé premier devant plus de 140 communes participantes de Suisse romande.

## Mobilisation du village

L'aventure a débuté lorsque Cinzia Elia, habitante de Vuisternens-en-Ogoz, remarque une annonce relative à ce concours dans le magazine «L'Illustré»

(voir ci-après). La perspective de retourner le temps d'un week-end dans le canton où elle a vécu six ans l'intéresse. Sans attendre, elle avertit Pascale Devincenti, membre du comité de la Société de développement de Vuisternens-en-Ogoz. Le défi est de taille. La commune prend part au concours moins d'une semaine avant son terme. Pascale Devincenti ne se démotive pas pour autant. Au contraire, elle incite les habitants à participer en envoyant des mails incitatifs et en alimentant la page Facebook de Vuisternens-en-Ogoz. «Le lundi 12 mai, la RTS diffusait une explication de «Mon village aime le Jura» et Guillaume Lachat annonçait qu'un village fribourgeois avait pris la tête du concours», explique Pascale Devincenti. «Le village en question pouvait être le nôtre!» Elle a donc relancé la machine en continuant l'envoi de mails et d'annonces sur les

réseaux sociaux. Une tactique qui a porté ces fruits puisque le village a remporté haut la main la compétition.

## Une victoire savourée

Devant le brunch jurassien apporté par les représentants de Jura Tourisme, Pascale Devincenti cite une des répercussions positives de la victoire du village: «Nous avons été très motivés par le concours. C'est une occasion pour nous qu'on parle de notre commune autrement que pour dire qu'elle est sous tutelle.» Elle ajoute aussi: «Le village compte beaucoup de sociétés. Il est très soudé. Nous avons le bon profil pour participer à ce concours. Notre commune est très vivante, nous organisons beaucoup de manifestations. Cela nous permet de mobiliser des gens très rapidement.» Le chèque cadeau est exposé dans le hall du siège de la commune de Vuisternens-en-Ogoz. I

## Un concours pour promouvoir le Jura

Dans la lignée des différents avatars de «Mon village aime le Jura», l'équipe administrative de Jura Tourisme a lancé, du 31 mars au 14 mai, le concours «Mon village aime le Jura». Parti d'une idée en l'air qui s'est finalement concrétisée, Jura Tourisme a pensé inviter un village romand à visiter une région de son canton. Le concept était de proposer aux habitants d'une commune de s'inscrire sur leur site internet et de voter pour leur village. Les 50 premiers inscrits de la commune recensant le plus de participants iraient passer un week-end dans le Jura en tant que VIP. «Le concours permet de promouvoir le canton au travers d'activités typiques de la région mais réalisée de manière innovante et inédite», indique Guillaume Lachat, directeur de Jura Tourisme.

Au programme, les gagnants rejoindront la région des Franches-Montagnes par car postal vintage. Ils découvriront l'univers du cheval, des bières artisanales jurassiennes et de la pêche à la mouche de façon originale. Ils dormiront sous un tipi et participeront entre autres à une dégustation et une soirée au coin du feu. AG

## GASTROFRIBOURG

# Soulagement après le refus du salaire minimum

## FRANCIS GRANGET

Après le refus du salaire minimum dimanche, la branche de l'hôtellerie et de la restauration - quatrième employeur du pays - pousse un «gros ouf de soulagement». Ce net rejet, par 76,3% des votants, a été salué à plusieurs reprises hier matin, à Neyruz, lors des assises annuelles de GastroFribourg. «Il fait du bien après le vote du 9 février contre l'immigration de masse», a souligné le président du Conseil d'Etat Beat Vonlanthen. Malgré cela, «l'ambiance reste maussade», a reconnu la présidente de la société patronale, Muriel Hauser, rappelant que «la consommation moyenne par client a baissé de 10% l'an passé».

La volonté de GastroFribourg d'aller de l'avant est pourtant bien réelle et la formation demeure le principal cheval de bataille de l'organisation. Depuis le début 2014, les cours obligatoires donnant accès à la profession ont été renforcés, passant de 12 à 23 jours («La Liberté» du 25 février 2014). Un exemple que le canton de Vaud s'approprie par ailleurs à imiter, a relevé à la tribune Frédéric Haenni, président de GastroVaud et membre du Conseil de GastroSuisse.

Une première volée de 21 candidats a suivi cette nouvelle formation entre janvier et février. Seize d'entre eux ont réussi l'examen, dont l'un - Stéphane Boisseaux - avec la note maximale de 6.

Chef du Service cantonal de la police du commerce, Alain Maeder leur a remis hier leur certificat de capacité professionnelle. Un nouveau diplôme, «à l'identité visuelle moderne», créé par l'artiste François Aeby.

La formation continue dont peuvent bénéficier gratuitement tous les tenanciers d'établissement et leur personnel, grâce à la rétrocession d'une partie des taxes de patente, est aussi au centre des préoccupations de GastroFribourg. «Un certain nombre de branches ont été mises au goût du jour en tenant compte des tendances actuelles, notamment en matière de réseaux sociaux, de cuisine diététique ou d'intolérances alimentaires», insiste la

présidente. Remanié pour être «interactif et convivial», le site de l'organisation - www.gastrofribourg.ch - informe les membres à ce sujet.

«L'avenir de notre profession passe par l'acquisition de connaissances afin de pouvoir répondre aux attentes du marché, martèle Muriel Hauser. On nous demande toujours plus. Ainsi en est-il du Guide des bonnes pratiques dans l'hôtellerie et la restauration, qui récapitule un nombre impressionnant d'ordonnances en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Un document d'une telle complexité que, même avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de l'assimiler. Des séances d'in-

formation ont heureusement été organisées en partenariat avec la Police du commerce et le Laboratoire cantonal. Et j'ose croire que la compréhension primera sur la répression.»

Parce qu'ils se sont beaucoup engagés pour la formation professionnelle, Annelise et Ruedi Notz, de Chiètres, ont été nommés hier membres d'honneur de GastroFribourg. De même que l'ancien conseiller d'Etat Claude Lässer et l'actuel ministre de l'Instruction Jean-Pierre Siggen, ancien directeur de l'Union patronale. Hier, à Neyruz, la présidente cantonale, qui a encore lancé un appel pour que les spécialités du terroir soient mieux exploitées, et son comité ont en outre été réélus pour trois ans. I